

La bonne direction

PROTECTION
EXTRA-ATTENTIVE



TOYOTA

Platine | Or

programme pour véhicules neufs

Informez-vous sur **Platine**



toyota.ca

Choisissez la PEA pour une conduite en toute tranquillité d'esprit

Remorquage et Services routiers d'urgence



Protection des pneus contre les risques de la route

La protection des pneus contre les risques de la route vous permet de continuer à rouler avec une couverture qui couvre vos pneus d'équipement d'origine allant jusqu'à 36 mois/ 50 000 kilomètres :

- Réparation ou remplacement du pneu
- Remboursement de 100 %, aucun ajustement proportionnel
- Montage et équilibrage
- Pneus d'hiver achetés et montés par un concessionnaire Toyota inclus



Assistance en cas d'interruption de voyage

Si vous êtes à plus de 300 kilomètres de votre domicile et qu'un composant couvert tombe en panne, composez le numéro sans frais **1 888 TOYOTA-8** et la PEA vous fournira une assistance allant jusqu'à 100 \$ par jour pour 3 jours, jusqu'à 300 \$ par occurrence :

- Hôtel
- Repas
- Transport de remplacement



Service de planification de voyage

Composez notre numéro sans frais **1 888 TOYOTA-8** pour obtenir votre guide de voyage personnalisé comprenant :

- Des cartes des villes et lieux touristiques avec routes mises en relief
- Des répertoires de lieux d'hébergement ou à visiter
- Un carnet de route et des itinéraires secondaires
- La liste des concessionnaires Toyota sur le trajet
- De la documentation sur les attractions et sites historiques le long du parcours.



Remorquage en cas de bris mécanique

Jusqu'au concessionnaire Toyota de votre choix dans un rayon de 50 kilomètres ou jusqu'au concessionnaire Toyota le plus proche dans un rayon de 300 kilomètres. Il suffit de composer notre numéro sans frais **1 888 TOYOTA-8** pour obtenir de l'assistance.

- L'aide est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par année
- Jusqu'à 250 \$ pour le remorquage par occurrence



Remorquage en cas d'accident

Jusqu'au concessionnaire Toyota de votre choix dans un rayon de 50 kilomètres ou au concessionnaire Toyota le plus proche dans un rayon de 300 kilomètres. Le cas échéant, un deuxième remorquage sera fourni à partir d'un centre de déclaration des collisions.

- Jusqu'à 250 \$ pour le remorquage par occurrence



Démarrage-secours*

Si votre Toyota ne démarre pas après une tentative de démarrage-secours, elle sera remorquée conformément aux modalités du Remorquage en cas de bris mécanique énumérées ci-dessus.



Assistance en cas de verrouillage accidentel*

Si vous avez enfermé vos clés dans votre véhicule, l'assistance routière extra-attentive Toyota fournira un service sur place pour tenter d'ouvrir votre véhicule.



Livraison d'essence*

En cas de panne sèche, l'assistance routière extra-attentive Toyota livrera de l'essence jusqu'à votre véhicule en panne (coût de l'essence compris, jusqu'à 5 litres).



Changement d'un pneu crevé*

Si vous avez une crevaison, votre pneu de secours utilisable sera installé.



Dépannage d'un véhicule enlisé*

Si votre véhicule prend le fessé ou est enlisé dans la boue ou la neige, l'assistance routière extra-attentive Toyota fera le nécessaire pour que votre véhicule soit remorqué jusqu'à la route la plus proche.

* Jusqu'à 100 \$ chaque fois pour n'importe lequel des services incluant



Protection mécanique Extra-Attentive et entente de service

La **Protection Extra-Attentive** met votre nouvelle Toyota à l'abri de l'inflation en la protégeant en cas de défaillances mécaniques imprévues, d'urgences routières et beaucoup plus. C'est une manière abordable et économique d'assurer votre tranquillité d'esprit et de protéger votre investissement, que vous achetiez ou louiez votre véhicule. La PEA rehausse la qualité de votre expérience de propriétaire d'une Toyota neuve, tout en contribuant à assurer une valeur de revente plus élevée, le moment venu.

Mais ma Toyota est déjà protégée par la garantie du fabricant !

Oui, et c'est l'une des meilleures offertes ! Toutefois, la PEA vous offre bien plus ! Elle peut vous procurer, à vous et à votre Toyota, une couverture incluant des services tels que le programme huile et filtre†, le remorquage et les services routiers d'urgence, l'assistance-location, l'assistance en cas d'interruption de voyage, la protection des pneus contre les risques de la route et le service de planification de voyage. Elle peut également vous procurer une couverture de pièces et de main-d'œuvre des composants mécaniques lorsque votre garantie du fabricant Toyota vient à échéance, vous assurant une couverture allant jusqu'à sept ans ou 200 000 kilomètres.

La PEA est transférable !

La Protection Extra-Attentive rehausse la valeur de revente de votre Toyota. Vous n'avez qu'à remplir et signer le formulaire de transfert et le retourner à la PEA. Il n'y a aucuns frais additionnels pour le transfert ! La PEA vous offre une valeur accrue – même lorsque vous vendez votre Toyota !



Protection mécanique

Votre Toyota est composée de milliers de pièces mobiles, il est donc rassurant de savoir que la PEA est toujours là... au cas où. Votre plan de Protection Extra-Attentive offre ce qui suit :

- Couverture de 17 groupes de composants mécaniques complets
- Votre choix de modalités, avec une vaste gamme de kilométrages adaptés à vos besoins et à votre type de conduite
- Service chez n'importe lequel des 1 500 concessionnaires Toyota dans toute l'Amérique du Nord
- Conduite en toute tranquillité d'esprit



Programme huile et filtre/inspection*

Pour préserver le bon fonctionnement de votre véhicule, profitez du programme d'avantages inclus.

Plan Or

- Pour véhicule avec huile et filtre changement après 6 mois/8,000 km - Inclut quatre (4) changements d'huile et de filtre et une (1) rotation de pneu.
- Pour véhicule avec huile et filtre changement après 12 mois/16,000 km - inclut 2 années de service*

Plan Platine†

- Pour véhicule avec huile et filtre changement après 6 mois/8,000 km - Inclut huit(8) changements d'huile et de filtre et une (1) rotation de pneu.
- Pour véhicule avec huile et filtre changement après 12 mois/16,000 km - inclut 3 années de service*

* Les services d'entretien ne comprennent pas d'éléments qui nécessitent un remplacement périodique, comme les filtres à air du moteur, les purificateurs d'air, les balais d'essuie-glace, les courroies, les tuyaux ou les plaquettes de frein. Le service d'entretien à 36 mois/48 000 km inclut le remplacement du liquide de frein, lequel est requis comme l'indique le Supplément du Manuel du propriétaire Toyota/Scion.

† Ce plan doit être acheté dans les 31 jours qui suivent la date d'enregistrement du véhicule.



Assistance pour la location d'un véhicule

Avec la PEA, on vous aide à retourner chez vous même si votre véhicule doit rester à l'atelier jusqu'au lendemain en raison de la défaillance d'un composant couvert.

- Jusqu'à 40 \$ par jour pour un maximum de 5 jours de location
- 5 jours additionnels si les pièces commandées sont en attente
- Jusqu'à 400 \$ d'assistance-location par occurrence

La **PEA** signifie plus pour vous et votre Toyota

Plan Or

1 – Système de refroidissement

Pompe à eau et poulie, réservoir d'expansion, contacteur thermique, accouplement hydraulique, assemblage du ventilateur de refroidissement, refroidisseur d'huile moteur et canalisations et radiateur.

2 – Système d'alimentation

Réservoir de carburant, corps du papillon des gaz, injecteurs, capteur de niveau de carburant, canalisations de carburant, soupapes, régulateurs et pompe à carburant.

3 – Suspension avant et arrière

Bras de suspension, barres stabilisatrices et tiges, carter de différentiel arrière, joints à rotule, coussinets, jambes de force, roulements de roue et amortisseurs.

4 – Direction

Boîtier de direction et tous les composants mécaniques lubrifiés internes, soupapes de commande, colonne de direction, arbres de direction et accouplements, pompe et poulie de direction assistée, boyaux de pression, embouts de biellette de crémaillère, roulements, canalisations de refroidissement, réservoir de liquide de direction assistée, pivots de fusée de direction et direction assistée électrique.

5 – Climatiseur et chauffage

Compresseur et embrayage magnétique, condenseur, évaporateur, soupape de détente, unités de commande, amplificateur, servomoteur à dépression, moteur du ventilateur de refroidissement, manoccontact, moteurs de soufflerie et faisceau de radiateur.

6 – Freins

Maître-cylindre, réservoir de maître-cylindre, servofrein, étriers, levier et tiges de commande de frein de stationnement, compensateur de freinage, plateaux de freins, cylindres de roue, canalisations des freins et raccords et actionneur du système ABS.

7 – Composants électriques

Alternateur et poulie, assemblage de démarreur, moteurs des glaces assistées, moteurs des rétroviseurs extérieurs, actionneurs des verrous de portières assistées, moteurs et engrenages des sièges assistés, moteur du panneau de toit transparent, moteur des essuie-glaces, bobines d'allumage direct, allumeurs de l'allumage électronique, actionneur du régulateur de vitesse, solénoïde de changement de vitesses, pompe de lave-glace, pompe de lave-phares, klaxon, prise de courant auxiliaire, faisceau de câblage et tous les interrupteurs à commande manuelle et mécaniques installés à l'usine.

8 – Composants de haute technologie

Tous les capteurs et ordinateurs – incluant mais non limité à ce qui suit : ECU de commande de transmission, système de refroidissement, système d'accueil sans clé, système antivol, panneau de toit transparent, climatiseur, levier de changement de vitesses, commande de la direction, ABS/VSC, verrou de levier de changement de vitesses, capteur de débit d'air massique, soupape de commande de l'air de ralenti, soupape EGR, soupape commutatrice de dépression, modules de carrosserie et de commande des portières, commande électronique de chauffage/climatisation et module de commande des essuie-glaces.

9 – Intérieur de la carrosserie

Levier de vitesses de boîte de vitesses manuelle/transmission automatique et sous-assemblage de levier de vitesses, lève-glace manuels, levier de frein de stationnement, poignées de portières intérieures, manivelles de lave-glace manuelles, mécanisme de verrouillage de la boîte à gants et mécanisme de verrouillage de protection des portières pour enfants.



10 – Pièces de montage de la carrosserie

Charnières de portières - avant/arrière/hayon, poignées de portières extérieures - avant/arrière/hayon, supports de capot et de hayon, câble de déverrouillage du panneau de réservoir/du capot/du coffre.

11 – Bagues et joints d'étanchéité/ Liquides et filtres

Toutes les bagues et tous les joints d'étanchéité utilisés pour contenir des liquides/lubrifiants à l'intérieur des composants couverts. Chaque réparation PEA comprend le remplacement du liquide de refroidissement, du frigorigène, du liquide et du filtre de transmission, de l'huile à moteur et du filtre, des liquides hydrauliques et des lubrifiants lorsque nécessaire à la suite d'une panne d'un composant couvert.

12 – Moteur

Couronne, tubulure d'échappement, tendeur de chaîne de distribution, poulie du vilebrequin/amortisseur de vibrations, plateau flexible, assemblage du filtre à air (filtre à air non compris), support du filtre à huile moteur/arbre d'équilibrage et carter d'arbre d'équilibrage.

13 – Boîte de vitesses/ Boîte-pont manuelle

Carter arrière, maître-cylindre d'embrayage et cylindre de débrayage.

14 – Transmission/Boîte-pont automatique

Carter arrière, carter d'huile, solénoïdes de changement de vitesses, refroidisseur d'huile et canalisations et pompe à huile.

15 – Traction avant/ Propulsion arrière

Joints homocinétiques, joints universels, roulements, coussinets, arbres de transmission, arbres d'essieu, brides, accouplements.

16 – Quatre roues motrices

Assemblages de différentiel avant/central/arrière et tous les composants mécaniques lubrifiés internes, assemblage de moyeux et fusées avant (y compris dispositif de verrouillage).

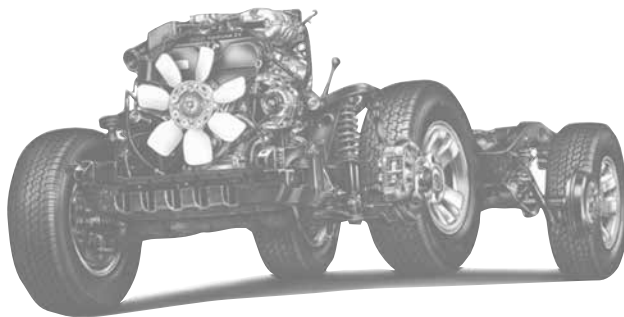
17 – Composants hybrides (Pour les véhicules hybrides seulement)

Batterie HV, module de commande de la batterie, module de commande du système hybride, et inverseur avec convertisseur.

Services d'entretien aux frais du propriétaire

Le plan Or de Protection Extra-Attentive Toyota pour véhicules Toyota neufs ne couvre pas les éléments faisant partie de l'entretien normal tels que, mais sans s'y limiter : ampoules, garnitures, moulures, glaces, lentilles, peinture, système d'échappement, plaquettes de freins, doublures, capitonnage, etc. Ces éléments font partie de l'entretien normal du véhicule et le propriétaire du véhicule en est responsable. De plus amples détails sur les responsabilités du propriétaire se trouvent dans le supplément du manuel du propriétaire Toyota.

La présente brochure a pour but de donner les grandes lignes des plans de Protection Extra-Attentive Toyota. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota. La couverture est basée sur l'information disponible au moment de l'impression et peut être changée sans préavis.



Comptez le nombre de façons dont la Protection Extra-Attentive rehausse votre expérience de conduite

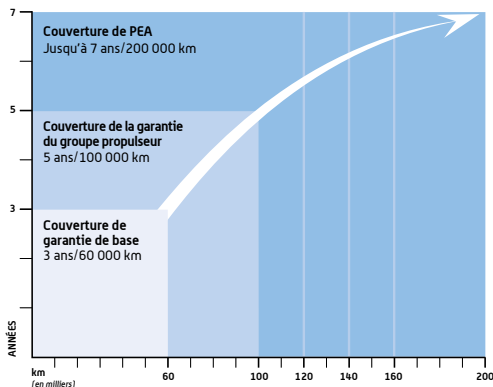
- Pas de franchise
- Pièces d'origine Toyota
- Techniciens formés par Toyota
- Conduite en toute tranquillité d'esprit
- Valeur de revente potentiellement plus élevée
- Protection de votre budget contre les dépenses imprévues
- Protection contre le prix croissant des réparations de véhicules

Vous pouvez choisir parmi 15 niveaux de couverture Or

- 36 mois ou 80 000 km*
- 39 mois ou 80 000 km*
- 40 mois ou 80 000 km*
- 48 mois ou 100 000 km*
- 48 mois ou 120 000 km*
- 48 mois ou 140 000 km*
- 60 mois ou 100 000 km*
- 60 mois ou 120 000 km*
- 60 mois ou 160 000 km*
- 72 mois ou 120 000 km*
- 72 mois ou 160 000 km*
- 72 mois ou 200 000 km*
- 84 mois ou 120 000 km*
- 84 mois ou 160 000 km*
- 84 mois ou 200 000 km*

* selon la première éventualité

La PEA protège votre véhicule au-delà de la période de garantie de base, jusqu'à 7 ans/200 000 km.



Le plan Or peut être prolongé

Le plan Or vous offre en exclusivité la possibilité de prolonger votre programme de 36 mois/80 000 kilomètres, 39 mois/80 000 kilomètres, 40 mois/80 000 kilomètres, 48 mois/100 000 kilomètres, 48 mois/120 000 kilomètres, 48 mois/140 000 kilomètres au programme de prolongation de PEA pour véhicules neufs de 72 mois/160 000 kilomètres** (selon la première éventualité).

La prolongation vous procurera un maximum de 2 ans ou 60 000 km de couverture supplémentaire. Veuillez consulter votre concessionnaire pour plus de détails.

**Doit être acheté avant l'expiration des plans 36/80, 39/80, 40/80, 48/100, 48/120 or 48/140 plans.

*Les périodes de couverture de temps et de kilomètre sont mesurés à partir de la date d'enregistrement du véhicule et à partir de zéro kilomètre. La couverture de la PEA expire lorsque vous atteignez la période ou la distance de couverture sélectionnée, selon la première éventualité.

PEA Platine

Une couverture qui se surpasse

Conduisez en toute confiance en sachant que vous bénéficiez d'une couverture complète avec un plan Platine de PEA Toyota

La PEA vous procure une protection optimale pour votre Toyota neuve. Le plan Platine porte le plan Or à un niveau supérieur, vous offrant l'expérience de conduite sans souci que vous recherchez.

La couverture du plan Platine est si complète que seuls quelques composants ne sont pas couverts!

Voici les pièces non couvertes: glaces (y compris rétroviseurs, pare-brise chauffants et lunettes arrière avec dégivreur), phares antibrouillards, lentilles, phares scellés, lampes, ampoules, pneus (36/50 seulement), roues ou écrous de roue, garnitures, cadres de siège, toit décapotable, moulures, bourrelets d'étanchéité, pièces en métal brillant, tôles de métal, pièces de carrosserie (y compris le cadre), pare-chocs, recouvrements de siège, moquette, peinture, disques et tambours de frein, segments et plaquettes de frein, batteries et câbles, garniture de disque d'embrayage (boîte de vitesses manuelle), plateau de pression et bagues, butées de débrayage, convertisseur catalytique (lequel pourrait être couvert par les garanties du système antipollution) et système d'échappement, ainsi que les accessoires installés non fournis par le fabricant.

De plus, les services et pièces d'entretien ne sont pas couverts, y compris : tous les lubrifiants et filtres, courroies et boyaux, équilibrage des roues ou réglage de la géométrie, tout ajustement pour remédier aux fuites d'air et d'eau, bruits de vent, grincements et cliquetis, alignement des pare-chocs, tôles de métal, pièces de carrosserie, accessoires installés non fournis par le fabricant et glaces.

Vous pouvez choisir parmi 15 excellents niveaux de couverture Platine

- 36 mois ou 80 000 kilomètres*
- 39 mois ou 80 000 kilomètres*
- 40 mois ou 80 000 kilomètres*
- 48 mois ou 100 000 kilomètres*
- 48 mois ou 120 000 kilomètres*
- 48 mois ou 140 000 kilomètres*
- 60 mois ou 100 000 kilomètres*
- 60 mois ou 120 000 kilomètres*
- 60 mois ou 160 000 kilomètres*
- 72 mois ou 120 000 kilomètres*
- 72 mois ou 160 000 kilomètres*
- 72 mois ou 200 000 kilomètres*
- 84 mois ou 120 000 kilomètres*
- 84 mois ou 160 000 kilomètres*
- 84 mois ou 200 000 kilomètres*

* selon la première éventualité

Le programme Platine pour véhicules neufs ne peut pas être prolongé.

Demandez à votre concessionnaire les détails sur le plan qui répond le mieux à vos besoins en matière de conduite. La PEA est aussi disponible pour les véhicules de location.



**PROTECTION
EXTRA-ATTENTIVE**



TOYOTA

la
bonne
direction



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C021215

1-888-TOYOTA-8  **toyota.ca**
(1-888-869-6828)